

Adresse de livraison

Sauf précision contraire, la livraison a lieu à l'adresse de l'acheteur. Toute commande destinée à être livrée dans un lieu écarté d'une agglomération ou d'une route à grande communication doit être accompagnée d'un plan et des indications nécessaires pour y accéder. Dans le cas où le lieu de livraison n'aurait pu être trouvé, l'acheteur est responsable des marchandises, objet de sa commande, et des frais supplémentaires de participation au transport pourront être facturés.

Réclamations

Selon l'usage et la loi, les produits horticoles sont considérés comme agréés dans nos magasins d'emballage et, même en cas d'envoi « franco », **ils voyagent aux risques et périls du destinataire, l'acheteur étant responsable du déchargement de sa commande.**

Le vendeur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages subis par les marchandises au cours de leur transport. Il s'ensuit que le destinataire est seul qualifié pour faire une réclamation auprès des transporteurs responsables si le délai d'acheminement est dépassé ou les colis détériorés. Au cas où un acheteur aurait à se plaindre d'un lot de marchandises, il ne peut en refuser la réception sans nous en avoir référé et il devra retourner la totalité des produits livrés dans les plus brefs délais, même lorsque le refus ne porte que sur une partie seulement de la marchandise. **Tout refus de prendre la livraison doit être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée dans les trois jours ouvrés suivant la livraison** auprès du transporteur et simultanément au vendeur. Un refus non motivé dans les délais ci-dessus précisés ne pourra recevoir aucun effet, qu'elles qu'en soient les causes. Les défauts et détériorations des marchandises livrées résultant de conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez l'acheteur, notamment en cas d'accident de quelque nature que ce soit, ne pourront en aucun cas être mis à la charge du vendeur. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par l'acheteur sans l'accord préalable express et écrit du vendeur. Les frais de retour ne seront à la charge du vendeur que dans le cas où un vice apparent, ou des manquants, sont effectivement constatés par ce dernier ou son mandataire. Seul le transporteur choisi par le vendeur est habilité à effectuer le retour des produits concernés. Si, après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par le vendeur ou son mandataire, l'acheteur ne pourra demander au vendeur que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résiliation de la commande. **La réclamation effectuée par l'acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement des marchandises concernées.**

Garantie de reprise

La reprise des végétaux fournis dépend des soins donnés à l'arrivée, de la préparation du sol, des conditions météorologiques, des circonstances de l'expédition et de la plantation, ainsi que de nombreux autres facteurs qui échappent à notre contrôle. **Nous ne pouvons pas assumer la garantie.** Aucune réclamation fondée sur la garantie des vices cachés ne sera reçue si elle n'établit pas notre propre responsabilité. Notre responsabilité ne peut être engagée non plus en cas d'échec de culture. La responsabilité du vendeur ne peut être engagée non plus lorsque l'acheteur exige préparation et livraison de végétaux hors conditions physiologiques techniques normales d'expédition.

Garantie d'authenticité

Aucune contestation concernant l'authenticité des variétés ne pourra être faite passé un délai de deux ans courant du jour de la livraison. La garantie de l'authenticité des variétés est dans ce cas limitée, à notre choix, au remplacement, dans la force fournie, de l'article ou au remboursement du prix qui avait été facturé lors de la commande, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou autres indemnités

Livraison sur matériel consigné

Certaines de nos livraisons sont effectuées avec du matériel consigné, à savoir des rolls TAGS (rolls danois en fer avec cadenas vert), des étages et des réhausses métalliques. Le vendeur et l'acheteur peuvent convenir d'une restitution différée dans le temps du matériel consigné, dans la limite de 30 jours à compter de la date de livraison de la marchandise. Le retour du matériel consigné se fera pas des transporteurs affrétés par le vendeur. Le vendeur informera par mail le client du ramassage au moins 24H00 avant le passage du transporteur.

Une facturation au client sera déclenchée si le matériel consigné prévu en retour n'est pas restitué aux conditions suivantes :

Dès lors que la prise de rendez-vous aura été effectuée dans les conditions précisées ci-dessus, et que le matériel consigné n'aura pas été rendu au passage du transporteur, alors des frais de passage seront facturés au client (sur la base du coût de transports). Une facturation correspondant au coût d'une location saisonnière sera déclenchée : elle s'élève à 6.50€ HT par roll et par semaine et 0.70€ HT par étage et par semaine, et sera déclenchée à compter de la date de retour initialement prévue. La semaine est l'unité minimum et le multiple de facturation

Dans tous les cas, le client aura 60 jours à compter de la date de livraison pour régulariser sa situation du solde de matériel consigné. Si au terme de ce délais de 60 jours le client n'a toujours pas rendu le matériel consigné, alors le matériel sera considéré comme perdu. Le vendeur se réserve alors le droit de facturer le matériel au coût réel, incluant des frais forfaitaires, des frais de transfert CC/Producteur et des frais de gestion, soit 94.27€ HT le roll, 13.79€ HT l'étage, 0.40€ HT la réhausse.

Par ailleurs, en cas de rolls récupérés non conforme à la qualité standard livrée par le vendeur (roll TAG 5), une participation à la remise en conformité des rolls récupérés sera exigible à hauteur de 25€ HT/roll.

PAIEMENT

Modalités de paiement

Le paiement devra toujours avoir lieu à notre siège. **Les factures sont payables net et sans escompte à 30 jours de la date de livraison.** Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de retard. Ces pénalités sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Par ailleurs, un retard prolongé du paiement ne sera pas admis : il entraînera de plein droit, après mise en demeure, une indemnité à la charge de l'acheteur fixée à 20 % du montant de la facture impayée dont le recouvrement sera assuré par un service de contentieux.

L'acceptation de traites peut être demandée à l'acheteur dès réception de la facture. Elle n'a pas pour effet de déroger aux présentes modalités de paiement. Le refus d'acceptation après livraison entraînera pour l'acheteur l'application du paiement comptant du prix, frais et agios.

La vente effectuée à un acheteur avec lequel nous n'avons pas déjà de relations d'affaires est toujours payable d'avance, la livraison d'une commande non accompagnée du paiement de son prix ne pouvant avoir lieu avant ce paiement, sauf si l'acheteur fournit des références sérieuses garantissant sa solvabilité.

Réserve de propriété

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix. À cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise d'un titre créant une obligation de payer. Nonobstant la réserve de propriété, l'acheteur supporte la charge des risques en cas de perte ou de destruction survenue entre la livraison de la marchandise et le complet paiement du prix.

Contentieux

Les présentes conditions générales de vente, et de façon plus générale toutes les relations commerciales avec l'acheteur sont régies par le droit français exclusivement, et à titre supplétif par la Convention de Vienne sur la vente internationale. Seule la version française des présentes conditions générales de vente lie les parties. L'élection de domicile du vendeur est faite à son siège social. Tout différend relatif aux relations avec l'acheteur au contrat le liant au vendeur et/ou aux présentes conditions générales de vente, **relève des tribunaux dans le ressort duquel se trouve le siège social du vendeur.** Cette attribution de compétence est générale et s'applique indépendamment du domicile de l'acheteur, du lieu de commande, de livraison, du paiement et de son mode. Elle s'applique également en cas de demande principale, demande incidente, action au fond ou en référé, d'appel en garantie, y compris en cas de pluralité de demandeurs.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ci-après dénommées « CGV » ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclus les ventes entre Plandanjou (le « vendeur ») et son client (l' « acheteur »).

Les CGV sont par nature évolutives et peuvent être modifiées à la discrétion de Plandanjou. La version en vigueur est celle figurant sur le site internet www.plandanjou.com au moment de la commande.

D'un commun accord entre les deux parties et sauf stipulations expresses contraires rédigées par écrit et accordées par le vendeur à l'acheteur, **les ventes sont toujours faites aux conditions décrites ci-après**. En conséquence, les présentes CGV prévalent sur toutes Conditions Générales d'Achat ou sur tout autre document émanant de l'acheteur, quels qu'en soient les termes, sauf acceptation desdits documents écrite par le vendeur. Les présentes CGV annulent et remplacent toutes autres CGV émises antérieurement par le vendeur, et prévalent sur tout autre document de la société tels que le catalogue et les autres documents publicitaires (prospectus, e-mailings etc...) qui n'ont qu'une valeur informative et indicative. D'une façon générale, tous produits figurant notamment sur ledit catalogue et autres documents publicitaires ne peuvent être considérés comme offres fermes. Les commandes passées en référence de ces documents ne seront exécutées qu'en cas d'acceptation desdites commandes par le vendeur et du contrôle de la disponibilité des sujets commandés.

Le fait pour le vendeur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses ou des autres clauses. Les présentes CGV ont été élaborées dans le cadre du droit positif en vigueur. En cas de modification de celui-ci pour des raisons indépendantes de la volonté du vendeur, cette dernière sera éventuellement contrainte de modifier la structure de ses CGV et/ou d'en suspendre l'application.

COMMANDES

Passation d'une commande

Le vendeur adresse un devis à l'acheteur et la commande ne devient effective qu'après retour du devis signé avec la mention « Bon pour accord ». Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux CGV. Les commandes transmises par l'acheteur au vendeur sont irrévocables dès réception, sauf acceptation contraire écrite du vendeur.

Toute commande non écrite doit être confirmée par mail dans les huit jours.

Les commandes devront indiquer de façon claire et précise :

- les coordonnées précises de l'acheteur (nom de la société, adresse, N° SIRET, numéro de téléphone, adresse mail)
- le nom, le prénom, l'adresse mail, le numéro de téléphone et la fonction de la personne responsable de l'achat
- le numéro de semaine de livraison souhaitée
- l'adresse du lieu de livraison et les coordonnées téléphoniques de la personne qui sera présente sur place le jour de la livraison
- les contraintes particulières à prévoir le cas échéant : nécessité d'un hayon, d'un transpalette, d'un camion type porteur, d'une grue... cette liste n'étant pas exhaustive. Dans le cas où aucune contrainte n'est précisée par l'acheteur, le transport sera fait en semi-remorque sans hayon ni transpalette et l'acheteur prendra à sa charge les éventuels frais supplémentaires de location d'engin ou de relivraison totale.

Disponibilités des articles

Chaque commande acceptée fait l'objet d'un accusé de réception envoyé par le vendeur à l'acheteur dans les 24h suivant la réception de la commande. Il tient lieu de confirmation de commande mais ne présume pas de la disponibilité totale des articles concernés au moment de la livraison. Les articles manquants seront signalés, dans la mesure du possible, une semaine avant la livraison et des propositions alternatives en conditionnements et/ou variétés pourront être faites si les disponibilités le permettent.

Le fait d'accepter ou de confirmer une commande implique pour nous l'obligation de fournir la totalité des articles concernés sous réserve de circonstances indépendantes de notre volonté ou cas de force majeure, tels qu'un accident de culture, des intempéries (gelées, sécheresse, etc...), l'impossibilité d'un transport normal (grèves, manifestations, etc...), une erreur de préparation, une casse lors du déchargement/chargement, une pandémie...etc. La précédente liste ayant un caractère purement indicatif et non limitatif.

À moins d'ordre contraire exprimé par écrit en passant commande, les articles manquants dans la force ou la variété demandée seront remplacés par ceux de la force, de la variété et du prix qui s'en rapprochent le plus.

Prix

Nos prix sont mentionnés hors taxes (T.V.A. en sus, le taux étant celui en vigueur au jour de la livraison). Les prix facturés sont ceux en vigueur le jour de la livraison. Les prix indiqués dans notre catalogue ou tout autre document commercial sont purement indicatifs et **peuvent subir des modifications au cours de la saison de vente**, notamment si les conditions de stocks ou les prix de main d'œuvre, de transport ou de matières premières venaient à évoluer. Les prix unitaires des articles indiqués dans le catalogue sont appliqués suivant les tranches quantitatives mentionnées pour une variété d'une même force commandée en une seule fois.

Franco de port et participation aux frais de transport et d'emballage

Des minimums de commandes sont exigés pour atteindre un franco de port selon le type de plante commandé et le secteur géographique concerné (se reporter à notre catalogue ou à nos autres documents publicitaires pour le détail de ces montants minimums). Afin de faire face aux augmentations tarifaires dans le domaine du transport et de l'énergie, nous avons mis en place un forfait de participation au transport de 30.00€ HT, qui sera appliqué quelle que soit la commande dont le montant atteint ou dépasse le franco correspondant. En dessous des franco que nous avons définis ou lorsque nous n'en proposons pas (gamme des sapins de Noël par exemple), des frais de transport et d'emballage seront appliqués. Ils seront calculés selon le poids et/ou le volume occupés par la commande.

Modification de commande par l'acheteur

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande ne pourra être prise en compte par le vendeur, que si cette demande est faite par écrit, y compris par fax ou courriel, **au moins 15 jours avant la date prévue de livraison**. En cas de modification partielle de la commande, parvenue moins de 15 jours avant l'expédition, l'acheteur sera tenu, sans qu'une mise en demeure ne lui soit parvenue, de régler une indemnité d'un montant égal à 30% de la valeur de la commande ou partie de commande annulée.

Particularités

Dans le cas d'une première commande, il sera demandé à l'acheteur **un paiement comptant à la date de commande**.

Si le vendeur n'a pas été payé d'une livraison précédente dans le délai convenu, il pourra refuser d'exécuter un contrat ou en suspendre l'exécution jusqu'à paiement complet.

LIVRAISONS

Délais de livraison

En fonction des contraintes techniques, météorologiques ou de production, susceptibles de se présenter, les livraisons peuvent être sujettes à report, fractionnement ou réduction. Les expéditions ont lieu en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes, de la disponibilité des articles, des possibilités des transporteurs et des conditions météorologiques.

D'une manière générale, les livraisons ont lieu le jeudi ou le vendredi du numéro de semaine défini au préalable par l'acheteur. Le vendeur s'efforce de respecter les délais de livraison qu'il indique à l'acceptation de la commande, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, difficultés d'approvisionnement, pandémie, sans que cette liste soit limitative. Les précisions données quant aux délais de livraison ne sont qu'indicatives, et aucune pénalité ou indemnité ne sera admise pour avance ou retard de la livraison, dès lors que ladite livraison a eu lieu dans les limites de la période normale de plantation ou, si elle a eu lieu en dehors, que le retard ou l'avance en cause n'ont pu être par eux-mêmes susceptibles de compromettre la reprise.